

POUR LES
RÉSIDENTS
DU CAMPING

Présentez vous au pavillon du camping et
OBTENEZ UN RABAIS À L'ACHAT DU BILLET
donnant accès à la visite du Village historique de Val-Jalbert,
pour la durée de votre séjour. De plus, venez admirer la chute
éclairée en soirée.

Camping du Village historique de Val-Jalbert

PLAN

Cette carte ouvre les 2 barrières
pour accéder au camping.
Merci de la rapporter à votre départ.



Services

- Piscine extérieure chauffée
- Jeux d'eau
- Dépanneur
- Buanderie
- Blocs sanitaires
- Station de vidange
- Glace
- Rampe de mise à l'eau

Description

- 188 emplacements de camping avec services ou sans service
- Lean-to : abri-tente en bois (10 x 9 pieds) avec trois murs et un toit
- Wifi gratuit disponible dans certains secteurs
- 15 chalets et prêts-à-camper
- Tarification spéciale pour la visite du village
- Un accès direct à la Véloroute des bleuets
- Animaux en laisse acceptés



Trip advisor

Ouverture de la piscine
du 3^e vendredi de juin
au 3^e dimanche d'août,
7 jours / 7 de 11 h à 19 h
(conditionnelle à la
présence de sauveteurs)

Flèches de sens de circulation
à titre indicatif seulement.

La circulation est permise
dans les deux sens.

Légende

- | | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

-
-
-
-

Plan non à l'échelle, et sujet à changement sans préavis. La disposition des arbres est approximative.



**PRENEZ
GARDE AUX
PIÉTONS**

VERS ACCUEIL
SITE TOURISTIQUE
DE VAL-JALBERT

VERS ROBERVAL ET CHAMBORD
(ROUTE 169)

Val-Jalbert

AUTHENTIQUE VILLAGE DE COMPAGNIE DES ANNÉES 20

Réservation par téléphone : 1 888 675-3132
ou directement via internet : www.valjalbert.com
95, rue St-Georges, Chambord QC G0W 1G0

Règlements

Annulation camping et minichalet

(prêt-à-camper) : 7 jours et plus avant l'arrivée : Sans pénalité.
6 jours et moins avant l'arrivée : Non remboursable et non transférable.

Dépôt : 100 % du séjour au moment de votre réservation.

Heure d'arrivée : Camping à partir de 13 h, chalet (prêt-à-camper) 16 h.

Heure de départ :

- Chalet et prêt-à-camper : 11 h
- Emplacement de camping : 12 h

Des frais pourront être exigés si le terrain ou le prêt-à-camper est laissé dans un mauvais état.

Capacité : Un maximum de 4 adultes par terrain de camping est autorisé (une voiture par terrain). Tout adulte supplémentaire doit payer le tarif additionnel en vigueur. Il est interdit de changer de site sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation de la direction.

Animaux de compagnie : Les animaux de compagnie sont acceptés sur les terrains de camping et vous en êtes pleinement responsables. Ils doivent être tenus en laisse en tout temps et leurs excréments doivent être ramassés promptement. Val-Jalbert pourra révoquer votre droit de séjour sans remboursement si un ou plusieurs de ces termes et conditions ne sont pas respectés. Interdits dans les chalets (prêt-à-camper).

Bris, dommage et déchets et vaisselle : Tout bris ou dommage sur les lieux et aux équipements sur le site du camping vous sera facturé. Les campeurs sont également responsables des bris occasionnés par leurs invités. Les campeurs doivent jeter leurs déchets et déposer les matières recyclables dans les endroits prévus à cette fin. Veuillez prendre note qu'il est important de nettoyer et de ramasser la vaisselle du chalet avant de quitter les lieux. Des frais de 50\$ s'appliqueront en cas de non-respect de ce règlement.

Bruit : Afin de respecter les autres clients, le couvre-feu est en vigueur à tous les jours de 23 h 00 à 8 h 00. Chants, danse et musique sont interdits entre ces heures et le non-respect de ce règlement par les campeurs peut entraîner leur expulsion sans remboursement. Génératrice interdite en tout temps.

Engins à moteur : Les engins à moteur électrique sont autorisés à circuler sur le camping en respectant la limite de vitesse affichée, aucun engin n'est permis de circuler après la tombée du jour (noirceur). Les utilisateurs doivent avoir 14 ans et plus et le port du casque est obligatoire. Les VTT à essence ne sont pas autorisés sur le camping.

Stationnement et vitesse : Les campeurs doivent obligatoirement stationner un seul véhicule sur leur site de camping. La vitesse réglementaire est de maximum 8 km pour tout véhicule circulant dans le terrain de camping. Les véhicules motorisés (VTT) sont interdits en tout temps.

Feux de camp : Les feux de camps sont uniquement permis dans les endroits prévus à cette fin et lorsque l'indice de feu le permet. Feux d'artifices interdits en tout temps.

Gardien de nuit : Entre 21 h et 8 h, vous pouvez communiquer avec notre gardien de nuit au 418 218-0049 ou au 418 275-3132.

Il est important de respecter les autres campeurs, les consignes et l'affichage.

Rules

Campground or Mini-cottages (ready-to-camp) cancellation:

7 days or more before arrival : Without penalty
6 days or less before arrival : non-refundable and non-transferable.

Deposit : 100% of the amount paid at the time of the reservation.

Check-in : Check-in time is 1 p.m. (campground) 4 p.m. (cottage ready-to-camp)

Check-out : You must leave your campsite by 12 p.m. and cottage by 11 a.m.. There will be an additional penalty of \$40 per hour charged after this time. After 4 p.m., your account will automatically be charged for a full night's stay. Additional fees may be applied if the site or ready-to-camp is left in an unacceptable state.

Site capacity : There is a maximum of 4 adults allowed per campsite (one car per site). Every extra adult must pay the additional rate in effect at that time. Guests must arrive before 9 p.m. and leave by 11 p.m. It is strictly prohibited to change sites without having obtained prior permission from the management.

Pets : Pets are to be on a leash at all times and never left unattended. You must completely clean up after your pet without exception. Val-Jalbert may revoke your excursion without reimbursement if one or any of the terms and conditions are not respected. Prohibited in the cottages (ready-to-camp).

Breakages, damages, garbage and dishes : All breakages and damages to the campsite or cottages location or the equipment will be charged to your account. The campers are equally responsible for breakages caused by their guests. Campers must dispose of their garbage properly and place their recyclable materials in the prescribed areas. Please note that it is important to clean and pick up the dishes from the cottages before leaving the premises. A fee of \$50 will apply in the event of non-compliance with this regulation.

Motor vehicles : Electric motor vehicles are allowed on the campsite. Users must be 14 years of age or older and must wear a helmet. Users must respect posted speed limits. Gas ATVs are not allowed on the campsite.

Noise : In order to respect all guests, a daily curfew of 11 p.m. - 8 a.m. is in effect. Singing, dancing and music are all prohibited within these specified hours and those who do not respect this policy may be asked to leave the site without being reimbursed. Generator are prohibited.

Parking and speed : The campers must park only one vehicle at their own campsites with no exception. The enforced speed limit is 8 km/h for all vehicles driving within the campgrounds. Motorized vehicles (ATV'S) are strictly prohibited at all times.

Campfires : Fires are only permitted in the designated areas and are subject to acceptable fire index levels. Fireworks are prohibited.

Night watchman : Between 9 p.m. and 8 a.m., you may contact our night watchman at 418 218-0049 or 418 275-3132.

It is important to respect the other campers, the instructions and the signage.